

Compte rendu du Conseil Municipal du 1^{er} octobre 2020

L'an deux mille vingt, le 1^{er} octobre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 25 septembre, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de **Monsieur Patrick ROUSSELET**, Maire.

Présents :

- **Mesdames** Annie ESPOSITO, Christine DOS SANTOS, Vanessa HERARD, Elisabeth PEYROUTET
- **Messieurs** Frédéric LEBLANC, Mathieu PEYROUTET, Serge CHOURRE, Vincent BRASSAT-LAPEYRIERE, José CASANOVA, Bernard GERE, Sébastien MAJESTE, André PELECQ-ESCRABES, Michel PERPIGNAA, Fabien RAPATEL.

Secrétaire de séance : Fabien RAPATEL

Début de séance : 20 h 45

1) PROPOSITION DE TARIF POUR LES EQUIPEMENTS COMMUNAUX

Une nouvelle grille de tarif pour la location des équipements communaux est mise à la discussion. Les nouveautés sont la possibilité de proposer toutes les salles et le terrain de sport à la location et de permettre la location des salles à la 1/2 journée. Une majorité de conseillers ayant souhaité approfondir les modalités d'application, l'adoption du projet est reportée à la prochaine échéance. Les conventions et règlements sont en cours d'écriture et de validation.

2) AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN AGENT

Les contraintes de nettoyage liées à la lutte contre la Covid-19 demandent plus de travail au personnel chargé de l'entretien des bâtiments communaux. Il est donc proposé d'augmenter le temps de travail de l'agent de la cantine de 2 heures et de revoir l'emploi du temps de l'adjoint technique de l'école, en particulier de transférer du temps de présence en classe, en temps de travail alloué à l'entretien. La proposition est adoptée par 12 voix pour, 2 abstentions et 1 vote contre.

3) RAPPORTS DES REPRESENTANTS AUX CONFERENCES DE LA CAPBP

Le sentiment des différents rapporteurs est que ces réunions sont des chambres d'enregistrement, que les interventions des participants sont très limitées et que la plupart des sujets concernent peu les communes périphériques.

- *Finances-Administration Générale* : Elisabeth PEYROUTET : RAS

- *Services à la population – Solidarités – Sport – Culture – Gens du voyage* : Annie ESPOSITO : RAS

- *Environnement – Energie – Déchets – Eau – Assainissement* : Patrick ROUSSELET : La principale information concerne le choix du paiement pour la collecte des ordures ménagères, fin 2021 un seul système devrait être installé, soit la TEOM en vigueur dans l'agglo historique et Gave et Coteaux, soit la redevance incitative du Mieux de Béarn, voire un troisième modèle à inventer.

- *Voirie – Mobilités – Grands travaux – Urbanisme – Habitat* : Mathieu PEYROUTET : La CAPBP souhaite favoriser les déplacements en vélo et les transports en commun. Reprise des travaux de l'OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat) qui consiste à aider à la suppression progressive de l'habitat insalubre et indigne.

- *Développement économique – Attractivité – Tourisme – Numérique – Affaires européennes et internationales* : Michel PERPIGNAA : Il informe le Conseil que la CAPBP a pris en charge le nom de domaine "saintfaust" qui permet aux conseillers qui le souhaitent d'avoir une adresse mail prénom.nom@saintfaust.fr dans le but de séparer les courriels personnels et ceux liés à l'activité d'élus. Il rappelle aussi la possibilité d'adhérer au plan informatique de la CAPBP, au moins au 1^{er} niveau qui comprend la fourniture d'ordinateurs et de téléphones. Le 2^{ème} niveau concerne la partie photocopieurs. Les sessions de formation à l'informatique vont démarrer prochainement. Le programme va être distribué en fin de semaine.

Autres réunions :

- APGL concernant la construction du site informatique, les coûts, plus de 3000 € pour la construction et 650 € par an pour la maintenance paraissent élevés. Une solution serait de le faire en interne avec la participation d'informaticiens de la commune. Cette solution est certes moins onéreuse mais pose quelques problèmes sur sa pérennité dans le temps.
- Matinale Technique Energie Climat de la CAPBP : Les études sur l'éclairage public ont mis en évidence les nuisances vis-à-vis de l'environnement (faune et flore), sa modernisation et une meilleure gestion devrait permettre des économies d'énergie et une diminution de la pollution.
- Ceinture verte de la CAPBP : Un des objectifs de la CAPBP est la création de la ceinture verte dont un des projets est l'installation de maraîchers. Deux représentantes de la Direction Développement Durable et Déchets ont été reçues en Mairie, afin de localiser des terres agricoles susceptibles d'intégrer cette démarche.

4) RAPPORT DES RESPONSABLES DE COMMISSIONS MUNICIPALES

Dans la mesure où il a été décidé de transmettre les comptes-rendus des réunions des commissions à l'ensemble des élus, il est inutile d'y revenir en conseil municipal, sauf point particulier à discuter.

Serge CHOURRE fait part d'un problème sérieux d'instabilité dans la côte de l'Eglise au niveau d'un enrochement qui semble fragilisé.

M. le Maire rappelle l'obligation pour les riverains des voies de circulations de contenir la végétation à l'intérieur de leurs parcelles, de supprimer les interférences entre la végétation et les réseaux aériens et de prévenir les chutes d'arbres sur le domaine public. A chaque tempête on déplore des chutes d'arbre sur les routes ou les diverses lignes occasionnant des coupures de courant et de téléphone. La perspective du déploiement de la fibre en aérien rend ce problème encore plus crucial. L'entretien de la végétation est de la responsabilité des propriétaires.

Un courrier indiquant la marche à suivre sera distribué prochainement.

5) PROGRAMMATION DES PROJETS COMMUNAUX

M. le Maire détaille l'ensemble des projets communaux qui ont été proposés et retenus dans le programme 2020-2026. Chacun d'entre eux sera étudié par la ou les commissions concernées. Lors des phases d'étude, les commissions pourront faire appel à des personnes extérieures pouvant apporter leur réflexion et leur expertise.

Parmi les plus urgents et qui ne demandent pas de gros investissements ont été proposés, le café associatif et la salle de télétravail dont la nécessité ne se dément pas (commissions bâtiments et animation).

Une autre urgence concerne la mise en place d'abribus sur les principaux points de ramassage scolaire. Ils devront être démontables fin de pouvoir être déplacés en fonction du changement de points de ramassage (commissions voirie et bâtiments).

Les études pour les gros projets que sont, la restauration de l'église de Saint-Faust de Haut, l'aménagement de la place Maluquer, la densification du centre bourg, vont pouvoir reprendre rapidement, les réalisations seront probablement échelonnées dans le temps notamment pour des raisons budgétaires ou de coordinations de travaux.

Le complexe Jean-Claude Labat doit faire l'objet de travaux visant à en améliorer l'utilisation et en particulier, le système électrique, la cuisine et la zone « barbecue » pour y implanter la chambre froide acquise lors du précédent mandat.

Pour les cimetières, il est envisagé de se limiter dans un premier temps à la récupération des emplacements à l'état d'abandon et qui sont mal placés. La reprise de la totalité de ces emplacements aurait un coût trop important pour les finances de la commune (commission bâtiments).

Le city—stade est toujours dans les projets, mais par prioritaire pour le moment.

Les divers projets tels que le jardin et le verger partagés, le fleurissement, l'entretien des chemins de randonnée ne sont pas oubliés, l'aide des associations de la commune sera sollicitée notamment dans le cadre de journées citoyennes.

L'entretien de la voirie, la sécurisation du réseau électrique fils nus font partie des sujets en continuité.

Le recensement des chemins ruraux va être entrepris.

La mise en place du conseil municipal des jeunes a été rappelée.

6) DIVERS

- *Cérémonies du 11 novembre* : compte-tenu des incertitudes sur l'évolution de la pandémie, un programme minimal a été décidé avec le Président des Anciens Combattants, à savoir, la messe à 11h00 suivi du temps de recueillement autour du Monument aux Morts. Il n'y aura malheureusement ni pot de l'amitié, ni repas.

- *L'enquête publique sur le PDU* (plan de déplacements urbains) se tient du 21 septembre 2020 au 23 octobre 2020.

N'hésitez pas à apporter vos questions, vos réflexions et vos propositions, soit en rencontrant le commissaire-enquêteur, soit en écrivant sur le cahier en Mairie, soit par internet.

Fin de séance : 23h10

Prochain conseil : jeudi 12 novembre à 20h30